

N°64



Parution trimestrielle • JUIN 2013

le médaillé

de la jeunesse et des sports

Revue officielle de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports

Sport et Handicap

Grand Format



Médaillés
Jeunesse et Sports



Sport et Handicaps



Une offre sportive
plus large



Portrait d'un homme libre

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et de la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative. Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270. Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVE04.19



Sport et Handicap...

Depuis plus d'un siècle et grâce à la rénovation des Jeux par Pierre de Coubertin, le Sport fait rêver ! Nonobstant ses dérives liées à l'argent, à la tricherie, au dopage et aux incivilités, le Sport présente d'innombrables vertus parmi lesquelles la solidarité, l'effort, la maîtrise de soi, l'esprit conquérant, le respect, le fair-play, l'apport d'équilibre, de santé et de bien-être, qui sont autant de facteurs de développement du Sport pour Tous, l'ensemble de la population, sans exception, devant pouvoir accéder à la pratique du ou des sports de son choix.

Quant on parle en France « Sport et Handicap », on pense « Jeux Paralympiques », sans connaître le travail des associations et des clubs qui œuvrent quotidiennement au développement des activités physiques et sportives en direction des personnes en situation de handicap et qui permettent à la France de participer et de conquérir des titres paralympiques.

Consciente que le sport est, pour ces personnes, un immense moyen de promotion individuelle, d'intégration sociale, d'accès au bien-être et à l'autonomie, la FFMJS entend soutenir et promouvoir les activités Sport et Handicap, non seulement auprès des associations spécialisées, mais en direction de tout le mouvement sportif.

C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer le présent numéro au thème « Sport et Handicap ». Je souhaite, qu'à travers les articles consacrés à cet important sujet, chaque lecteur ait une meilleure connaissance de la multiplicité et de la diversité des actions qui sont proposées aux personnes en situation de handicap, puisse contribuer activement au développement de ces actions, puisse participer au rapprochement et au partage des valides et des non valides autour du Sport, ouvrant ainsi un autre horizon aux personnes handicapées et prenant conscience que lorsque l'on veut, on peut effacer la différence.

Gérard DUROZOY
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
🕒 Édito, Sommaire	2
🕒 Sport et Handicap	3 - 5
🕒 Les Olympiades du Carrefour d'Accompagnement Public Social	6 - 7
🕒 Une offre sportive plus large	8 - 9
🕒 Jeux	10
🕒 Handisport et intégration sociale	11
🕒 Portrait d'un homme libre	12 - 3
🕒 Vie des Comités	14 - 18
🕒 Vie Fédérale	19



Directeur de publication

Gérard Durozoy gerard.durozoy@gmail.com

Directrice de rédaction

Micheline Saffre ffmjsnational@yahoo.fr

Comité de rédaction

Gérard Durozoy - Mireille Pichereau - Patricia Michalak
Louis Ours - Micheline Saffre

Impression

Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Création graphique et mise en page

Olivier Bellet

Parution trimestrielle
Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €
N° de CPPAP : 05 14 G 85137
N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2013
Tirage : 19 300 exemplaires

Sport et Handicaps

Le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative conduit depuis 2003 une politique volontariste afin que le sport soit un outil de promotion individuelle, d'intégration sociale et professionnelle favorisant la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

L'accès aux sports et aux activités physiques de leur choix est une priorité.

LES ENJEUX DE LA POLITIQUE

L'un des enjeux de la mission sport et handicaps est de contribuer au développement des activités physiques et sportives en direction des personnes en situation de handicap au sein des associations sportives.

Pour la personne en situation de handicap, le sport est souvent l'un des premiers vecteurs de rééducation fonctionnelle. La pratique sportive régulière constitue aussi un espace de retour en société après un accident. Elle rompt l'isolement social qui conduit à la sédentarité et permet de se réapproprier une image corporelle positive.

LES MESURES EN FAVEUR DE L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Depuis 2003, année européenne du handicap, plusieurs mesures prises par le ministère traduisent son engagement en faveur du handicap :

- Un pôle ressources national « sport et handicaps » implanté au sein du centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) établissement public national du Ministère des Sports.
- Une mission « sport et handicaps » au sein de la direction des sports dont le rôle est de s'assurer



Développer une politique sportive favorisant l'intégration des personnes handicapées, doit être la priorité de tous dans le monde du sport. La reconnaissance du sportif handicapé, notamment grâce à l'impact des Jeux paralympiques, participe à l'évolution de la société. C'est l'un des objectifs du ministère des sports qui met en place une stratégie, une organisation administrative et des moyens humains et financiers adaptés.

de la mise en place des orientations ministérielles, d'animer le réseau des correspondants locaux et d'assurer leur formation et information.

- Un réseau de correspondants « sports et handicaps » désignés au sein des services déconcentrés de l'Etat (DRJSCS et DDI).
- 30 conseillers techniques sportifs (CTS), cadres du ministère exerçant leurs missions auprès des fédérations dites « spécifiques » (18 auprès de

la FF Handisport et 12 auprès de la FF du sport adapté).

- 60% des fédérations olympiques dites « valides » ont nommé un (e) responsable de la mission « Sport et Handicaps ».
- 150 Emplois Sportifs Qualifiés placés auprès des fédérations spécifiques (FF Handisport et FF du sport adapté) financés par l'Etat.
- L'augmentation continue des moyens financiers alloués au mouvement associatif sportif sur la thématique du sport et handicap (+ 261% depuis 2003)

Le ministère mène une politique spécifique et ambitieuse en direction des sportifs (ves) handicapé(e)s de haut niveau avec, notamment, l'alignement du niveau des primes Paralympiques sur celui des Olympiques depuis les Jeux Paralympiques de Pékin en 2008.

L'ACCÈS A LA PRATIQUE SPORTIVE

Le pôle ressources national « Sport et Handicaps » a réalisé un guide national des structures sportives accueillant les personnes en situation de handicap. Trouvez une association sportive près de chez vous sur :

www.handiguide.sports.gov.fr



L'ACCESSIBILITE AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit, article 41, que les dispositions architecturales des établissements recevant du public (ERP) doivent être telles que ces locaux soient accessibles à tous, quel que soit le type de handicap physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.

L'accessibilité est donc une règle générale de construction au même titre que la sécurité contre les risques d'incendie et l'hygiène.

Les équipements sportifs, établissements recevant du public, sont concernés par ces dispositions. A ce titre, tout équipement sportif doit être accessible aux personnes handicapées dès sa construction.

En cas de modification ou d'extension, seules les parties correspondant à une création de surface sont soumises à la réglementation (Art. R111-19-2 du code de la construction et de l'habitation).

En ce qui concerne les équipements sportifs existants, la loi n°2005-102 du 11 février 2005 prévoit deux échéances :

- La première : au 1^{er} janvier 2010, tous les établissements déjà ouverts au public devront avoir fait l'objet d'un diagnostic analysant leurs conditions d'accessibilité et évaluant les travaux à réaliser ;



© B. LOYSEAU

➤ La seconde : au 1^{er} janvier 2015, tous les travaux nécessaires au regard des obligations définies par la loi devront être réalisés.

Le ministère des sports contribue, grâce au CNDS, à la mise en oeuvre de cette politique nationale en faisant de la mise en accessibilité un des critères d'éligibilité aux subventions d'équipement et en réservant une enveloppe spécifique pour la mise en accessibilité.

L'instruction précisant les modalités de financement est accompagnée de fiches techniques relatives à la réglementation applicable en matière d'accessibilité et à la nature et aux types de travaux ou d'aménagements qui peuvent être réalisés pour la prise en compte des handicaps dans les équipements sportifs.

Les crédits destinés à ces opérations de mise en accessibilité ont augmenté de façon très significative : + 943 %, entre 2002 et 2005, passant de 76 000 € à 1 M €.

Ils sont portés à 3 M€ depuis 2006 (crédits CNDS).

Aurélié DESAYES

*Conseillère d'animation sportive
Direction départementale de la Cohésion Sociale 54
Pôle JEPS
Championne d'Europe de basket handisport 2009*



© KATELL



© Jean-Claude OUS

Les Olympiades du Carrefour d'Accompagnement Public Social

Présentation du Carrefour d'accompagnement public social (CAPs), établissement dont le siège est en Meurthe-et-Moselle.



Le CAPs a pour vocation d'accompagner les personnes handicapées dans leur parcours individuel tout en favorisant leur autonomie et leur insertion sociale, même partielle.

Il se présente comme un espace de citoyenneté active et partagée et de liberté; c'est un carrefour de services dans lequel les usagers sont les partenaires privilégiés de l'action sociale entreprise en leur faveur et les acteurs principaux de leur vie.

Le projet de l'Etablissement n'est pas qu'un simple projet psychosocial et technique, il repose sur des données philosophiques et humanistes.

C'est donc dans ce cadre et sur ce socle de valeurs que sont nées les premières Olympiades les 10 et 11 juin 2004.

L'idée fondatrice repose sur l'idée qui n'est pas originale - elle est la base du développement du sport adapté - que le sport est un indéniable facteur d'épanouissement et de socialisation de la personne handicapée.

Le fil conducteur de ces Olympiades est sous-tendu par 4 objectifs.

D'abord, il s'agit de **démontrer que pratique sportive et handicap sont compatibles**. Vecteur d'intégration, le sport socialise, transmet les bases du vivre ensemble en créant les conditions d'un mode de vie plus sain et plus stable. Il constitue aussi un antidote à l'isolement et la pratique sportive met les personnes dans l'obligation de repousser leurs limites. Sport et handicap ne sont donc pas opposables puisque la pratique d'un sport peut générer une vraie confiance et une estime de soi.

Au CAPs, le sport est bien plus qu'une simple occupation ; différentes disciplines adaptées à la spécificité du handicap sont proposées : natation, athlétisme, aikido, judo,... Pratiquer un sport, c'est se fixer de nouveaux challenges et se donner de nouvelles envies. Parmi ces nouveaux souhaits, celui de la compétition est devenu très vite incontournable.

Dès lors, le 2^{ème} objectif de ces Olympiades est **de permettre à des personnes handicapées (handicap mental et physique) d'accéder à la compétition**. C'est dans la compétition qu'un corps performant trouve sa reconnaissance sociale. En pratiquant un sport, la personne handicapée agit pour oublier sa différence. Les regards dans les tribunes ne jugent plus mais encouragent. Les sportifs sont regardés pour eux et leurs performances et non pour ce qui leur manque !

La compétition est organisée selon le niveau de capacité des sportifs, afin que chacun puisse, quelle que soit son atteinte, produire une performance qui sera valorisée.

Ainsi, une personne handicapée peut-elle devenir un ou une athlète à part entière.

Le temps d'un relais 4 X 50m, d'une rencontre de football, d'une volée de flèches, d'un tir de sarbacane, ce sportif en devenir va s'accomplir et finalement se hisser sur un podium.

Somme toute, grâce au sport, la personne handicapée apprend ou réapprend à parler avec son corps, entretient une certaine autonomie, éprouve des joies simples mais intenses, devient plus résistante et plus entreprenante.

On ne compte plus les métamorphoses de ces personnes : handicapées, elles étaient, sportives, elles seront, trouvant une raison de vivre et une réelle ouverture vers la vie.

Le 3^{ème} objectif est **d'ouvrir la compétition aux associations et établissements sociaux et médico-sociaux du Grand Est** et de permettre ainsi aux enfants, aux adolescents et aux adultes handicapés d'horizons divers de donner le meilleur d'eux-mêmes dans les épreuves qui leur sont réservées.

En 2004, les Olympiades, accessibles aux seuls usagers du CAPs, ont connu un véritable succès puisque plus de 250 athlètes étaient rassemblés.

Pour la 2^{ème} édition, les Olympiades ont été proposées à toutes les associations, et aux établissements sociaux et médico-sociaux de Lorraine. 460 sportifs avaient répondu présents. L'ouverture des jeux hors des limites de la Région, en 2008, a alors permis de rassembler 758 sportifs.

En 2010, l'aventure a été reconduite avec quelques nouveautés pour susciter de nouveaux intérêts chez les participants. Les athlètes avaient à choisir 7 épreuves parmi les 23 disciplines ouvertes à la compétition. Près d'un millier de sportifs avaient voulu relever ce défi.

Cette année, 39 établissements et services ont répondu à l'invitation ; l'enthousiasme a été très fort et communicatif tout au long de ces 3 journées. Dès le bilan de ces 5^{èmes} jeux, l'édition 2014 était déjà dans toutes les têtes, mais il est trop tôt pour en dévoiler les contours.

Le 4^{ème} objectif vise à sensibiliser le jeune public au handicap et à favoriser des rencontres et des échanges sur fond d'activités sportives entre personnes handicapées, des scolaires et des collégiens.

Un partenariat est mis en place, depuis 2006, avec les écoles primaires de Dombasle ; il vise à faire intervenir les enfants en tant que supporters, porteurs d'eau et aides à la tenue des stands, après un cycle de sensibilisation sur le thème « Vivre ensemble et apprendre à se respecter ».



Par ailleurs, un autre partenariat avec le collègue Julien Farenc de Dombasle permet d'inviter des élèves de 4^{ème} pour réaliser un reportage sur la manifestation, mais aussi tenir des stands ou participer aux épreuves sportives !

Les organisateurs se félicitent de ce partenariat qui favorise, auprès des adultes de demain, une forme d'accessibilité de l'esprit qui devrait pouvoir changer définitivement le regard porté et éliminer les mots défectifs, qui prétendent définir la personne par ce qui lui manque.

Soyons bien conscients qu'une manifestation comme les Olympiades ne peut se dérouler dans d'excellentes conditions qu'avec la participation active de professionnels et de partenaires membres du comité d'organisation, avec le soutien généreux et discret de bénévoles.

A ce jour, vingt et un liens de partenariat ont été tissés avec des commerçants de Dombasle et des environs, des associations comme l'Envol, mais aussi avec des communes, et, en particulier, avec la Ville de Dombasle et les associations sportives locales qui se mobilisent pour la réussite de ces journées.

Parmi tous ces partenariats, il convient de mettre l'accent sur celui entretenu, grâce à une convention, avec le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de Meurthe-et-Moselle. En effet, le Comité est associé à la préparation des grandes manifestations du CAPs, qui nécessitent l'intervention de bénévoles.

Des liens étroits ont été tissés qui permettent à deux de ses membres de siéger au comité du bénévolat du CAPs, tandis qu'un médaillé représente l'Établissement à l'instance dirigeante du Comité.

Chacun a droit à toute la gratitude des organisateurs de ces événements.

En guise de conclusion :

L'expérience tirée de ces cinq éditions montre que les personnes en situation de handicap physique et/ou mental sont toujours capables de donner le meilleur d'elles-mêmes.

C'est pourquoi, au CAPs, le sport est perçu comme une source active d'évasion, mais aussi comme la nécessité d'avoir un corps en santé pour générer ou maintenir un esprit en santé, ce qui rappelle la célèbre citation de Juvénal : « Mens sana in corpore sano ».

L'intérêt quotidien est bien de dépasser le concept d'incapacité pour ne se consacrer qu'aux seules capacités de chaque individu.

Aussi, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix est-elle offerte à chacun avec un grand rendez-vous biennal ; si la promotion de la compétition est faite avec conviction, elle se pratique sans exclusion, dans la mesure où tous les participants reçoivent une médaille, en témoignage de leur engagement.

Marie-Josée MONTOYA,
Directeur du pôle médico-social du CAPs

Une offre sportive plus large

Une coopération avec le milieu sportif valide

C'est ainsi que résume Prigent Colin, Président du Comité Départemental Handisport du Finistère.

Pour répondre aux objectifs généraux, Handisport Brest propose déjà depuis plusieurs années des disciplines sportives comme la natation, la plongée, le tennis de table, le foot fauteuil électrique, la sarbacane, la boccia, le tir à l'arc, l'escalade, le torball, le cyclisme ou le tandem, le handbike, depuis 2012 le basket et en cours de développement l'escrime.

Des conventions de partenariat avec des associations valides sont signées. Ces conventions facilitent la pratique sportive par la mutualisation des moyens matériels et assurent un encadrement de qualité qu'un comité handisport ou un club ne peut assumer seul.

La pratique mixte est ainsi possible dans certaines activités.

En 40 ans de pratique le comité a vu l'évolution des handicaps. Aujourd'hui la majorité des licenciés est en fauteuil manuel ou électrique et provient des centres ou foyers d'hébergement pour personnes handicapées.

C'est vers un public de plus en plus lourdement handicapé qui demande un encadrement avec une prise en charge personnelle que le comité s'investit.

Les jeunes aussi

C'est en effet 15% des licenciés qui ont moins de 20 ans mais également des adultes qui vivent à domicile avec un handicap physique plus léger que la question se pose pour un lieu de pratique sportive. L'ensemble du mouvement sportif va à la rencontre des jeunes et adultes qui demain seront nos sportifs qui pourront prendre des responsabilités pour le développement de nos structures.

Il faut que les comités départementaux aient une démarche commune de communication afin de devenir une référence locale dans le conseil auprès des clubs qui accueillent ces sportifs intégrés. Ce renouvellement des cadres bénévoles est nécessaire et reste d'actualité pour les postes à responsabilité mais également pour l'encadrement.

A l'école aussi

Une demande toujours plus importante dans les écoles et les collèges d'intervention est sollicitée. Est-ce les effets de l'intégration de la loi de 2005 ou les difficultés devant les handicaps ? Ou tout simplement un regard



© B. LOYSEAU



© D. ECHELIARD



© G. PICOUT

différent sur le Handicap ? En tout cas cela permet de démystifier le handicap et d'expliquer la vie après un accident, parfois par l'intégration dans la pratique sportive. Le monde industriel et les entreprises sollicitent les comités et les expériences récentes montrent tout l'intérêt d'aller au devant de ce public.

Osons le sport !

Les comités départementaux permettent aux sportifs en situation de handicap physique ou sensoriel de s'épanouir et de s'impliquer dans sa commune. Il n'y a pas deux mondes séparés. Les athlètes valides et handicapés partagent les mêmes valeurs : plaisir, dépassement

de soi, entraide, solidarité, intégration sociale dans un esprit de convivialité et de partage. L'objectif des comités est de favoriser l'intégration des licenciés et d'enrichir l'offre sportive.

Notre perspective est de construire de véritables partenariats avec les clubs valides.

Il ne faut pas perdre de vue que rien n'est possible seul, travailler et partager ensemble permettra à tous de vivre et de surmonter tous les handicaps, ce n'est pas seulement une richesse pour l'handicapé mais également pour le valide. ENSEMBLE presque TOUT est possible.

Remerciements de l'aide apporté par **Prigent COLIN**.



© D. ECHELIARD

Handisport et intégration sociale

Le Handicap, considéré comme une situation limitant le développement, le déplacement, le choix des activités ... connaît un revirement depuis quelques années, dans l'approche, la perception et l'image auprès du grand public. Sur le plan sportif, le handicap permet aujourd'hui d'accéder à une multitude d'activités, grâce à un changement de mentalité, à l'insertion du handicap dans la vie sociale et professionnelle.

La pratique sportive à travers les compétitions et les jeux Olympiques a contribué à valoriser le handisport, qui s'ouvre également à la pratique sportive et de loisir.

Les stations touristiques intègrent de plus en plus le handicap dans leur approche économique : accueils adaptés, sports accessibles, moniteurs diplômés et spécialisés. Le public des handicapés, est considéré comme une clientèle à part entière dans les stations, générant une économie touristique non négligeable.



© Jean-Claude OURS

En montagne, de multiples Associations ont vu le jour, associant bénévoles et professionnels pour favoriser les différentes pratiques :

Le ski avec du matériel adapté et performant : Le Kart-ski « fauteuil monté sur deux skis », le Dual-Ski ou Uni-Ski, « fauteuil monté sur un seul ou double ski », permettant une pratique sportive en totale autonomie sur l'ensemble des pistes, en utilisant les remontées mécaniques ou le tandem-ski, piloté par un moniteur, pour les personnes plus déficientes ou même pour permettre aux personnes âgées de profiter des paysages enneigés.

La randonnée sur sentiers l'été, avec le FTT « Fauteuil tout Terrain » genre de quad, permettant la montée en télésiège et la descente en autonomie, le fauteuil guidé par un Accompagnateur ou la joëlette tractée par deux ou trois randonneurs sur les sentiers...

Le parapente peut également se pratiquer en double avec un moniteur.

Ainsi, le handicap s'intègre de plus en plus dans la vie sociale et économique, pris en compte et accepté comme une normalité ; Il reste beaucoup à faire, mais l'évolution actuelle va dans le bon sens favorisant l'intégration et la vie en commun de l'ensemble des populations, avec leurs atouts et leurs différences.

Louis Ours

Portrait d'un homme libre

Le Médaille : Franck, qui êtes-vous ?

Je m'appelle Franck FESTOR, j'ai 42 ans, je suis divorcé et je suis papa de deux enfants : Vincent et Alexis. Je suis personnel civil au Ministère de la Défense et je travaille au profit de l'opérateur télécom des Armées.

J'ai été victime d'un accident de la voie publique à l'âge de 16 ans en 1987 alors que je circulais à mobylette. Ce banal accident va tourner au cauchemar car dès le lendemain, ma jambe qui était simplement fracturée, va s'infecter et pourrir.

Pendant de longs mois, je vais subir de nombreuses interventions chirurgicales pour sauver ma jambe. Mon pronostic vital fut engagé, mais la chance me sourit : je reste en vie. Pendant 8 ans, je vais vivre au rythme des hospitalisations avec 31 interventions chirurgicales lourdes.



© Frédéric LECOCQ

Suivre un parcours scolaire normal fut compliqué, mais j'ai mis un point d'honneur à tout faire pour réussir mes diplômes : 2 Brevets d'étude professionnelle en électrotechnique et en électronique. Je rêvais d'une carrière militaire, je voulais être légionnaire pour l'action et l'aventure, j'adorais faire du sport à outrance : tout s'écroula le jour de l'accident et ma carrière professionnelle me semble bien compromise.

A 24 ans, j'ai déjà vécu de nombreuses galères, je sais que ma vie n'est pas simple et l'avenir me semble bien sombre.

Le Médaille : comment l'espoir est-il revenu ?

Mon père, toujours présent pour me soutenir dans les moments difficiles, me parle un jour d'un article de presse sur un sportif qui courait avec deux prothèses de jambes. J'avais tenté de refaire du sport, mais ma jambe me faisait souffrir le martyr et m'obligeait à marcher fréquemment avec des cannes anglaises. Un jour de consultation avec le chirurgien qui me suivait pour une plaie qui ne voulait pas guérir, j'ai évoqué cette envie d'en finir avec cette jambe et j'ai pris la décision de me faire amputer.

Dans le pire des cas, je marcherai avec des béquilles à vie, ou peut-être, moi aussi, je pourrai courir avec une prothèse.

L'avenir me conforta dans ce choix : ce ne fut pas simple de marcher et encore moins de courir avec un bout en moins, mais je savais que cela était possible, alors j'ai tout fait pour réussir et 8 mois après l'amputation, j'ai pu recommencer à courir avec ma prothèse.

Très vite ensuite, j'ai bénéficié de lames de course, comme le sud-africain Oscar Pistorius, bi-amputé, qui a couru avec les valides.

Le Médaille : quelle a été alors votre nouvelle vie ?

Pendant 6 ans, j'ai fait de la compétition handisport et j'ai été multi-médaille au championnat de France handisport sur 200m, 400m où j'ai battu le record de France en 1998 en 1mn04s. J'ai trouvé du travail, j'ai rencontré mon ex-femme, j'ai eu des enfants et j'ai été « comme tout le monde ».

Ce fut difficile de vivre avec l'étiquette d'handicapé et il faut se battre pour prouver que l'on est capable et parfois cacher ce que beaucoup ne veulent pas voir.

Ma soif de me confronter aux autres, de vivre comme tout le monde, va me faire aller encore plus loin et pour trouver du travail, j'ai caché que j'étais reconnu travailleur handicapé. J'ai fait de l'intérim comme manutentionnaire maniant la pelle et la pioche pour du travail de terrassement.

J'ai pu travailler ainsi quelques mois avant que la COTOREP me déclare inapte à plusieurs travaux. Je ne me décourage pas, et je dois de toute façon travailler, n'étant pas à 80% d'invalidité, étant jeune et n'ayant droit à aucune aide.

Je bénéficie d'un contrat initiative emploi, je fais de la saisie informatique, puis je suis embauché par mon prothésiste et enfin je postule sur un poste de travailleur handicapé dans l'armée française, milieu que je connais bien par mon père (21 ans de carrière militaire) et un endroit où je me sens comme « un poisson dans l'eau ».

Dès les premiers mois, je parle de mes défis sportifs et je montre que je suis capable de courir les cross réglementaires avec mes camarades militaires. Je me confronte aux « valides » sur des distances plus longues.

Le Médaille : c'est donc le temps des défis et des records.

Oui, en 2003, je suis le premier français à courir le marathon de New-York, debout avec une prothèse ; et pendant cette période, je rencontre des gens extraordinaires.

Avant le marathon, je découvre la plongée, en Corse, grâce à un moniteur amputé d'une jambe et en présence de Jo Le Guen, notre parrain de stage qui, pour avoir voulu traverser le Cap Horn à la rame, est revenu mutilé à vie, ayant laissé tous ses doigts de pieds. Jo a été stupéfait de voir des gens qui croquent la vie malgré leur prothèse. Il proposa à Franck Bruno, organisateur du stage et à son binôme Dominique Bénassi, également amputé, de relever le défi de traverser l'atlantique à la rame. Ils le firent en 2005.

Jo a suivi mon marathon et a vu ma photo sur les béquilles, aussi il me téléphone pour embarquer avec lui dans une aventure à la rame. J'ai répondu « oui », sans savoir si mon épouse et mon employeur suivraient ! Nous avons préparé cette aventure et avons rencontré d'autres rameurs car Jo voulait ramer sur un bateau de 4.

C'est ainsi que j'ai rencontré Angela Madsen une américaine, un phénomène de « foire », une personne hors norme et une grande rameuse. Angela est paraplégique, 6 fois championne du monde d'aviron, une ancienne « marines », au moral d'acier. Nous n'avons pas réussi à réunir le budget pour vivre ce challenge.

Touché, mais pas coulé !

Angela avait prévu un plan de secours et elle était décidée à partir coûte que coûte. Je l'ai suivie et il nous fallut un an pour réunir 150 000 € pour financer une traversée à la rame d'un océan. Franck Bruno et Dominique Bénassi avaient réussi malgré leur jambe en moins ! Et leur bateau attendait un repeneur.

Je l'ai acheté sur mes fonds personnels (30 000 €) et Angela paya la même somme pour nous inscrire sur « l'Ocean Rowing race », course océanique à la rame.

Les partenaires ne se sont pas bousculés pour réunir 30 000 € supplémentaires, mais des partenaires m'ont toujours suivi et continuent à le faire.

Le budget n'était, et de loin, pas bouclé, mais le 2 décembre 2007, nous avons embarqué pour 67 jours de mer, à la rame. Nous sommes arrivés 12^{ème} sur les 24 bateaux au départ de la course, seul équipage handisport.

Nous avons vécu au gré du vent, des tempêtes, des doutes, mais l'océan nous a laissé passer !

Nous avons laissé des plumes, mais nous avons démontré que nous étions comme les autres, que nous pouvions rivaliser avec d'autres aventuriers et réussir là où nombreux sont ceux qui n'osent jamais aller.

Le Médaille : pari réussi, tout allait bien!

Non, car à mon retour, mon épouse me demande de ne plus repartir et de poser enfin mes valises. En mer, j'ai appris à être libre comme le vent ; j'ai tenté de mettre les « charentaises », mais ce fut une période très dure à supporter. J'ai connu la dépression et j'ai pris du poids.

Aussi, en 2009, j'ai décidé de partir à l'ascension du Cerro del Pissis, en Argentine, avec Franck Bruno qui avait monté une équipe pour gravir le sommet de 6800m. Malgré mon surpoids, j'ai rejoins l'équipe et je me suis arrêté à une hauteur équivalente du Kilimandjaro (6800m).

A mon retour, j'ai été la cible de ricanements de gens qui ne peuvent pas comprendre ce que nous avons voulu tenter, ce que nous avons réussi et là où nous échouons.

Et la descente aux enfers continue ! car, en plus, en 2009, mon moignon pose des problèmes (surpoids et obésité).

Le Médaille : le sport, c'est fini pour vous.

J'ai pris le taureau par les cornes et je suis reparti à l'aventure avec un ami de toujours, Hervé Keiff, touché par le sort à 11 ans et ayant un bras mort. Je l'avais connu sur la piste d'athlétisme et l'avais soutenu pour qu'il s'affirme. Nous avons fait le pari de rouler ensemble sur un vélo tandem (Hervé n'avait jamais fait de vélo). Nous avons acheté un tandem et recherché des sponsors. Nous sommes tous les deux fonctionnaires au Ministère de la Défense qui embauche des personnels handicapés et qui avait lancé une campagne de formation et d'information sur le handicap. Aussi, j'ai fait un tour des garnisons militaires en reliant 17 garnisons pour finir en fanfare à Paris devant les Invalides : 1900km, 17 étapes et 3 jours de repos.

Et les aventures se succèdent : j'avais couru le marathon de Paris en 2005, celui de Monaco en 2006, mais depuis j'avais des

doutes sur ma capacité à tenir, aussi j'ai pris la décision de courir celui de Metz avec mon binôme ; puis ce fut celui de Prague en 2012. Entre temps, nouvelle traversée océanique sur un bateau de 8 : on voulait établir un record du monde de vitesse, nous avons échoué malgré notre 4^e performance mondiale. J'étais le seul rameur handicapé.

Et puis, il y a aussi le raid VTT de 500km dans le Moyen Atlas, les 3 records du monde que je détiens sur rameur et le 20 avril 2013, pour mes 42 ans, un nouveau record mondial du marathon.

Le Médaille : Franck, vous êtes un homme extraordinaire !

Surtout pas : ma passion, ma façon de vivre et mon envie d'être comme tout le monde m'ont permis de vivre des aventures exceptionnelles, mais j'en ai souvent payé le prix fort. Je n'y ai rien gagné, sauf d'être un homme libre.



Je ne suis pas un champion, mais juste un homme qui aime s'engager et tout donner.

La mort a rodé près de moi, un soir de juin 1996. Je n'ai pas voulu lui tendre la main. J'ai souvent connu la douleur, mais je ne regrette rien, car elle m'a appris énormément.

Les seules limites que je connaisse sont celles que l'on m'impose, mais jamais les miennes. Quand le corps dit non, ma tête dit oui. Parfois je chute, mais toujours je me relève. La vie est un combat, et l'accepter est un mal nécessaire pour aller de l'avant.

Hier, j'ai vécu, aujourd'hui, je suis, et demain, je serai, mais j'ai pris surtout conscience que tout peut s'arrêter très vite. Alors, autant en profiter.

**« C'est dans la difficulté
que l'on trouve la force d'avancer ».**

Propos recueillis par Mireille Pichereau

CDMJS 03

⊕ Allier



Assemblée Générale 2013

Dimanche 21 avril notre Assemblée Générale s'est tenue dans la grande salle Municipale de DOMERAT en présence d'environ une centaine de médaillés.

Dans son rapport moral notre Président Serge LEFEBVRE a fait un large exposé sur la vie de notre Comité Départemental mettant l'accent sur l'aide qu'il faut apporter aux jeunes et les sensibiliser au bénévolat dès le plus jeune âge. Notre Président a regretté le silence et le laxisme de la D.D.C.S.P.P qui nuisent à l'ensemble des Comités Départementaux. Le Président et les membres de l'Instance Dirigeante ont de nouveau dénoncé les actes d'incivilité, de violence, de racisme et de dopage qui perdurent sur les stades, dans les salles et qui donnent une mauvaise image du sport. Le comité fonde de grands espoirs sur la nouvelle présidence à la Fédération.

Le rapport d'activités du Secrétaire Général, Bernard ANDRINOPE, et le rapport financier du Trésorier Général, Gérard DESCLOUX, furent adoptés à l'unanimité.

A l'heure de la remise des récompenses, 14 médailles et 2 coupes étaient décernées aux athlètes et dirigeants particulièrement méritants tant pour leurs résultats sportifs que pour leur implication dans le monde du Sport. Pour remercier la Municipalité de l'accueil qu'elle nous a réservé la commission des récompenses a décerné la médaille d'Or de la reconnaissance de notre Comité Départemental à la ville de DOMERAT, remise par notre Président Serge LEFEBVRE à M^{me} Nadège JOUANNIN Adjointe, en charge des Sports, déléguée par M. le Maire Marc MALBET.

Bernard ANDRINOPE,
Secrétaire Général.

CDMJS 12

⊕ Aveyron



Patricia Michalak nouvelle présidente du comité de l'Aveyron.

Une nouvelle équipe en place

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire Elective se sont déroulées avec la participation d'une quarantaine d'adhérents et en

présence de Monsieur Garrigues Directeur de la DDCSPP, et de Monsieur Angles, Président du CDOS. Monsieur C. Garibal, Vice-Président, qui a assuré l'intérim après la démission du Président Couderc, développe son Rapport Moral qui ne donne lieu à aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.

Monsieur C. Boyot, Secrétaire Général, présente son Rapport d'Activités, lequel est validé. Monsieur J.C. Palous, Trésorier, développe son Rapport Financier, ainsi que le Budget Prévisionnel. Suffisamment explicités, les deux ne donnent pas lieu à discussion et sont adoptés à l'unanimité.

Successivement, les personnalités invitées prennent la parole. Ils félicitent le Comité Directeur d'avoir bien terminé son mandat de 4 ans, et d'avoir bien préparé l'avenir du CDMJS.

Pour l'Assemblée Extraordinaire Elective, la liste des 19 candidats est donc validée.

Le nouveau Comité Directeur se réunit dans une salle voisine pour y élire le nouveau président. Chacun est questionné à son tour. Seule Patricia Michalak est candidate.

On revient devant l'Assemblée, le doyen d'âge donne les résultats du vote et propose la validation du choix. Applaudissements. Le vote est entériné. Patricia Michalak est élue.

Présidente : Madame Patricia Michalak

Vice-Présidents : MM. Claude Garibal et Alain Aupetit

Secrétaire Général : Monsieur Claude Boyot

Secrétaires adjointes : Mmes Maryse Garrigues et Isabelle Guilhaumon

Trésorier Général : Monsieur Jean-Christophe Palous

Trésorier Adjoint : Monsieur Roger Reynes

CDMJS 29

⊕ Finistère



Mondial Pupilles de Plomelin

Traditionnellement le Comité des Médaillés participe au Mondial Pupilles qui a lieu le WE de l'ascension.

Cette année ce sont, 9 centres qui, durant trois jours, ont accueilli pas moins de 1300 enfants nés en 2000 et 2001, venant des différents continents afin de pratiquer le football, sport international s'il en est !

La clôture s'est faite le dimanche sur le site de Plomelin. Et, nouveauté cette année, la participation d'un nouveau centre réservé exclusivement au foot féminin.

Vainqueur chez les jeunes garçons, l'équipe d'Anderlecht, et chez les filles, le titre pour l'Olympique Lyonnais.

Le comité offre la palme qui récompense le fair-play en relation avec le corps arbitral et les instances dirigeantes des sites. Que ce soit à une équipe ou à un joueur ou un dirigeant.

Cette année encore, les administrateurs du comité des médaillés de la Jeunesse et Sports du Finistère ont remis les palmes de fair-play sur les 9 centres.

CDMJS 35

↻ Ile-et-Vilaine



Journée Mondiale du Bénévolat

Sélectionnés par leurs Cercles : Pays de Fougères, Pays de Rennes, Pays de Redon/Vallons-de-Vilaine/Brocéliande, Pays de la Côte d'Emeraude/Saint-Malo, les lauréats venant d'horizons très divers se sont vus remettre leurs diplômes par leurs parrains et marraines qui ont mis en valeur leurs parcours de bénévoles associatifs.

Cette matinée conviviale appréciée s'est déroulée, pour la première fois, dans un des salons de la Préfecture de Région à Rennes, à l'invitation de Monsieur Michel CADOT, Préfet d'Ile-et-Vilaine et de la Région Bretagne, qui nous a accueillis chaleureusement.

Les diplômes d'honneur et les plateaux gravés FFMJS offerts par la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports leur ont été remis, ainsi que des cravates et foulards à l'emblème de notre Fédération, offerts par le CDMJS 35. Ont été distingués :

Annick Gautier (multisports) marraine Marie-Yvonne Caillère
Christiane Hervé (cyclisme) parrain Louis Lévêque
Jean-Jacques Hervé (cyclisme) parrain Daniel Roupie
Fernand Jouault (tennis de table) parrain Thierry Beaujouan
Hélène Lemaître (aviron) parrain Joseph Ribault
Pierre Le Flanchec (basket-ball) marraine Simone Hupel
Françoise Rouzioux (tir à l'arc) parrain Raymond Goury
Michelle Sevin (tennis de table) parrain Roger Jovan
Albert Vincent (football) marraine Annick Ledy.

CDMJS 37

↻ Indre



Un groupe aguerrri à toutes épreuves.

Sur la route de la Transhumance

L'activité de la commission des fêtes et loisirs du Comité des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports 37 n'est plus à démontrer. Une fois encore, son Président a su mobiliser une vingtaine d'adhérents pour participer du 24 au 28 mai à la Transhumance dans la région de Mauriac, Allanche, Salers. Trois minibus ont donc pris le départ pour le Cantal, via Aubusson pour une petite restauration.

Hébergé au village club « Le Puy Saint-Mary » à Mauriac, le groupe a rejoint dès le 25 mai la localité d'ALLANCHE pour participer à la

22^{ème} fête de l'estive. Courageux comme de vrais sportifs, nos médaillés ont dû défier les éléments pour rejoindre le Cézallier vaste plateau volcanique entre 1000 et 1300m. En effet la neige était au RDV ce qui perturba un peu les festivités.

Après la bénédiction du troupeau à Maillargues, ce dernier arriva dans les rues d'Allanche aux sons des clochettes, vielles et cornemuses, inauguration de la fête de l'estive, repas dans les restaurants du village ou tirés du sac, puis retour sur Mauriac dans l'après-midi, compte tenu des conditions climatiques. Certains sont partis à la recherche de la cascade de Veyrines, d'autres moins persévérants se sont dirigés vers le barrage de Bord-les-Orgues, beaucoup plus facile à trouver.

Dimanche 26 mai, jour de la fête des Mères, programme allégé, randos Light et Very Light dans la région de Anglards de Salers (château de la Trémolière) sous la conduite de notre guide Jean-Luc à qui il faut tirer un grand coup de chapeau (compétent, chevronné, expert) sont des qualificatifs que l'on peut lui décerner.

Repas tiré du sac dans une petite salle de restaurant mise à disposition par le tenancier des lieux. Direction Salers pour la visite de la ville 950 m d'altitude, dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Salers est une étape incontournable de la région. Ensemble unique du 16^{ème} siècle, ses hôtels particuliers et ses maisons à tourelles en pierre volcanique confèrent au village un charme austère.

Parmi les nombreuses richesses patrimoniales de la cité fortifiée, l'église Saint-Mathieu avec cinq tapisseries d'Aubusson du XVII^e siècle, mise au tombeau et lutrin polychrome.

Retour vers Mauriac avec une halte à la Maison de la Salers lieu touristique incontournable dédié à la race Salers et à ses produits.

Soirée jeu traditionnel des « quilles Auvergnates » organisée par Jean-Luc. Il faut dire que nos tourangeaux, peu habitués à ce sport, n'ont pas vraiment brillé.

Lundi 27, direction Drignac pour une balade insolite dans le Cantal, découverte de paysages variés grâce à la sortie en pédalorail de 2 H. Dignac est située sur l'ancienne ligne Aurillac - Bord-les-Orgues.

Après-midi, découverte des BURONS de Salers « Maison du fromage de la vache et de la Gentiane ».

Soirée au « Village club », spectacle folklorique « la MIREMONTAISE ».

Mardi 28, retour vers la Touraine via le barrage de l'Aigle, Tulle, Limoges, repas de midi en Berry à Prissac, puis Tours en fin de soirée.

Tous les participants ont été ravis et attendent avec impatience la prochaine fois.

CDMJS 40

↻ Landes



Assemblée générale du comité à PONTONX

Dans son mot d'accueil, le Président Jean-Pierre Del Perugia remercia M. Bernard Subsol, Maire et Conseiller Général, pour sa présence à notre assemblée générale ordinaire.

Dans son rapport moral le Président précisa qu'il avait suivi les actions décidées par l'AG précédente et félicita le trésorier Claude Lacrouzade pour sa gestion.

Le secrétaire Gérard Roulet prit la parole pour résumer les actions entreprises dans l'année et insista tout particulièrement sur trois principales à savoir :

- Le prix de la sportivité, l'une des priorités éducatives
- Les conférences à destination des lycéens et des jeunes sportifs sur le thème des méfaits du dopage sportif et des addictions
- La remise du prix du bénévolat, une reconnaissance et une mise en lumière pour tous les acteurs de l'ombre
- Il remercia la presse régionale qui a mieux relayé nos manifestations
- Il remercia les responsables de secteur pour leur implication dans l'animation, en particulier le secteur 5 de Thierry Godin et Pierre Sadys
- Il mit en avant le titre du dernier éditorial du Président Del Perugia dans notre lettre du médaillé « tournons la page » puisqu'il présidait sa dernière AG après 16 ans à ce poste.

Dans son bilan financier, le trésorier Claude Lacrouzade annonce un bilan en équilibre et fait état d'une sensible baisse du nombre des adhérents. Le commissaire aux comptes Loulou Cérez présente son rapport et félicite le trésorier pour la rigueur de sa gestion et propose de donner quitus à cette gestion.

La parole fut donnée à Bernard Crozet concernant le bilan des conférences « dopage ». Cette année a été difficile par manque de continuité dans le suivi des lycées. Le report d'une année sur l'autre n'est pas systématique et les mutations d'enseignants cassent la chaîne alors même que les comptes rendus sont élogieux. A noter tout de même la présence de 158 élèves en deux séances au lycée de Saint Vincent de Tyrosse.

Jean-Pierre Del Perugia rappela qu'un des points les plus importants de cette AG était le renouvellement du comité et il présenta la liste des 20 membres appelés à siéger dans les quatre prochaines années. L'assistance approuva l'ensemble des membres à l'unanimité. Dès cette élection, l'ensemble constitua son bureau et M. Christian Ferré-Pujolle fut élu Président.

Prenant la parole, le nouveau Président remercia chaleureusement Jean-Pierre Del Perugia pour son action pendant 16 ans et souhaita continuer en équipe. Il précisa aussi ses priorités à savoir « la lutte contre le dopage et le prix de la sportivité ». Remerciements à la mairie de Pontonx.

assurer le suivi de l'attribution des médailles de Bronze, d'Argent et Or. Dans son rapport moral le Président Daniel Plachez fit un large exposé sur les activités et les actions du comité en 2012, la soirée du bénévolat en décembre qui a eu un magnifique succès, dont les récipiendaires gardent un excellent souvenir.

La soirée du Jeune Collégien bénévole qui a réuni plus de 100 personnes autour de 10 collégiennes et 10 collégiens récompensés en présence de l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Tenne, et du Directeur de la Cohésion Sociale, Monsieur Serge Szarzinski.

Sans oublier la réception en Préfecture d'Arras pour les remises de Diplômes Argent et Diplômes et Médailles d'Or en présence du Préfet Denis Robin, ainsi que la remise des Diplômes et Médailles de Bronze dans la magnifique salle de l'Hôtel de Ville d'Arras.

Si nous voulons valoriser la médaille de la Jeunesse et des Sports nous devons rajeunir les bénévoles et surtout féminiser les promotions.

L'élection de l'Instance Dirigeante voit apparaître 3 nouveaux membres. Le Président sortant Daniel Plachez ne se représentant pas, c'est Jean-Louis Potel, élu à l'unanimité, qui devient le nouveau Président du CDMJS 62.

Vient ensuite la remise des récompenses avec des moments d'émotion. Le Vice Président Délégué, René Hocquet, présenta en quelques phrases le parcours de chaque récipiendaire.

Tous les bénévoles présents et récompensés ont apprécié l'hommage officiel qui leur était rendu par le Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sports du Pas-de-Calais.

CDMJS 65

Hautes-Pyrénées



Les récipiendaires pendant la cérémonie.

Journée du bénévolat

Après l'essai réussi l'an passé et devant l'intérêt manifesté pour le renouvellement de cette action le Comité Départemental Olympique et Sportif s'est à nouveau joint à notre Comité Départemental pour donner une plus grande audience à cette manifestation.

Au cours d'une soirée baptisée « les trophées du bénévolat », dix lauréats ont été récompensés dans quatre catégories : le jeune bénévole motivé, l'éducateur impliqué, l'obscur indispensable et le dirigeant toujours présent.

Face à un parterre d'élus, de partenaires et des Présidents départementaux ou de clubs des différentes fédérations sportives et en présence de ceux qui les ont proposés, il a été fait pour chacun un rapide résumé de leurs actions les plus remarquables avant de leur remettre trophées FFMJS et cadeaux souvenirs de cette soirée.

Afin de mieux souligner le côté festif de cette manifestation un groupe de chanteurs, déjà apprécié l'an passé et reconduit à la demande générale, a animé les différents intermèdes.

Un buffet réunissant les lauréats et les invités a permis ensuite de prolonger discussions et félicitations dans un grand moment de convivialité.

La presse a bien compris l'intérêt de cette action puisque des pages entières l'ont relatée que ce soit dans les quotidiens départementaux ou régionaux.

CDMJS 62

Pas-de-Calais



Le président Daniel Plachez entouré des personnalités présentes.

Congrès Départemental 2013

La salle des Fêtes de Sains-en-Gohelle était copieusement garnie pour assister au 33^{ème} Congrès Départemental Electif du CDMJS du Pas-de-Calais. Le Président du C.D.M.J.S 62, Daniel Plachez ouvre les débats en présentant les personnalités présentes.

La Secrétaire Générale Agnès Hocquet dans son rapport d'activités souligne l'engagement de notre Comité au travers des diverses activités très denses du CDMJS 62, les bonnes relations avec le Comité Régional, la réalisation de la revue annuelle d'une vingtaine de pages et l'augmentation des effectifs, 302 licenciés dont 76 femmes en 2012, contre 258 licenciés en 2011. La Secrétaire a insisté sur le rôle du Comité pour

Avant de se séparer, tous ont émis le souhait que ces trophées constituent désormais un des temps forts de l'année sportive. C'est en tout cas la volonté conjointe du Comité Départemental Olympique et du Comité Départemental des Médailles Jeunesse et Sports qui resserrent encore un peu plus, s'il en était besoin, les liens qui les unissent au service du sport et du bénévolat dans notre département.

Jean-Pierre LATAPIE,
Président.

CDMJS 71

↻ Saône-et-Loire



© Gabriel-Henri Theulot, infos-Chalon

Les autorités.

Assises générales

Les assises générales annuelles, électives cette année, se sont déroulées dans les salons de l'Hôtel IBIS Europe à Chalon-sur-Saône, en présence de Monsieur Lucien MATRON, adjoint délégué aux sports de la ville, représentant Monsieur Christophe SIRUGUE, député maire, président de la Communauté d'agglomération du Grand Chalon, retenu par les travaux de l'Assemblée Nationale, et de Madame Marie MERCIER, maire de Châtenoy-le-Royal, Jean-Marc DE MICHELI, président de l'OMS de cette dernière ville, invités en reconnaissance des services rendus au CDMJS71. De nombreuses personnalités invitées avaient prié d'excuser leur absence.

Des débats animés par le Président Gérard TOLLARD, élu en 2012, consécutivement au décès du regretté Jean TISSOT, il convient de retenir l'excellente santé du CDMJS71, en dépit d'une légère baisse du nombre de licenciés, et les temps forts de 2012, que la secrétaire Yvonne LE FLOCH a su mettre en valeur. Trois grandes satisfactions :

- La remise des Médailles en préfecture, la participation à la journée mondiale du bénévolat et au Challenge National du jeune bénévole qui a vu Mathilde QUILLARD, du Tir Sportif de Châtenoy-le-Royal, récompensée, ont été très appréciés.
- La sortie annuelle a connu une bonne participation.
- La gestion de la trésorerie par Marius VIERO s'est révélée très saine.

En fin de réunion, le challenge René BÊCHE, en mémoire de l'ancien Président du Comité, a été remis à l'équipe de basket cadet de l'Elan Chalon, Championne de France 2012 de sa catégorie.



© Gabriel-Henri Theulot, infos-Chalon

Remise du Challenge René Bêche aux Cadets de l'Elan Chalon.

CDMJS 74

↻ Haute-Savoie



Leçon d'espoir

Adhérent de la Fédération Française des Médillés de Jeunesse et Sports, Comité de Haute-Savoie, Gilles BOUCHET, ne cesse de consacrer son énergie à la cause du Sport. Chargé de Mission par le Ministère, puis Directeur de l'ENSA, (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix) il se dévoue au service des sportifs et des professionnels de la montagne. Depuis son accident, au Mont-Blanc, il s'implique particulièrement, à titre bénévole, pour la cause handi-sport, pratiquant lui-même de nombreuses activités, en fauteuil : ski alpin, ski de fond, randonnée...

Gilles BOUCHET, reconnu pour son dynamisme et sa compétence, a été élu Président de la Fondation SALOMON.

En partenariat avec Jean-Marc PAMBET, nouveau Président de Salomon SAS, et de nombreuses instances de la montagne, cette organisation a pour vocation de créer un fonds d'aide aux familles des professionnels de la montagne, victimes d'accidents graves. Ce fonds intervient sur des aides directes aux familles en détresse et contribue à soutenir les études des enfants. Agissant dans la discrétion, ce fonds a permis depuis 10 ans, d'apporter une aide à 150 personnes pour un montant total de 500 000 €. Cette chaîne de solidarité méritait un « coup de chapeau ! C'est le rôle de la Fédération de promouvoir les valeurs.

CDMJS 59/62

↻ Nord/Pas-de-Calais



Le Président Roland LOOSES entouré des Membres de l'Instance Dirigeante des deux Comités Départementaux

Assemblée Générale

C'est à Angres, ville du Pas-de-Calais, que s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité Régional.

Le Président Roland LOOSES ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Membres de l'Instance Dirigeante nouvellement élus des deux Comités Départementaux.

Il présente les excuses des autorités régionales de leur absence pour des raisons diverses d'indisponibilité ainsi que celles de Michel BERNARD,

Président du CDMJS 59, et de Jean-Pierre COISNE, Président du Comité Régional Olympique et Sportif, représenté par René VAN CEUNEBROEK.

Dans son rapport moral et d'activités, le Président Roland LOOSES, précise que d'une part, notre Comité Régional a trouvé son rythme, et que d'autre part, 2 actions ont été réalisées, la journée Olympique qui s'est déroulée le 23 juin au Touquet et la journée du sport adapté "Les Rosalies" qui a eu lieu le 30 septembre à Bray-Dunes et qui a célébré son vingtième anniversaire.

Alors que les effectifs de la FFMJS restent quasiment stables, notre Comité a vu son nombre d'adhérents passer de 601 fin 2011 à 653 fin 2012. C'est incontestablement une progression plus que méritoire due surtout au Comité du Pas-de-Calais, mais c'est une progression qui demeure insuffisante compte tenu de notre poids démographique (lequel sert de base au calcul du quota de médailles), notre Région devrait dépasser les 1000 licenciés. Un défi à relever.

En l'absence du Trésorier, Michel MONTEBAUT, pour raison de santé, c'est le Président Roland LOOSES qui commente le compte de résultat 2012 ainsi que le budget prévisionnel 2013.

L'ensemble des rapports 2012 et le budget prévisionnel 2013 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

René HOCQUET, Secrétaire Général, a invité les Membres de l'Instance Dirigeante, élus par leurs Comités Départementaux, à se réunir pour procéder à l'élection du Président. Roland LOOSES, de nouveau candidat à ce poste, fut réélu à l'unanimité des membres présents.

Concernant le programme d'activités 2013, l'Instance Dirigeante reconduira les deux actions qui, chacune à leur manière, sont exemplaires et conformes à nos valeurs.

Une 3^{ème} action est à l'étude en concertation avec le Sport Adapté.

Cette Assemblée Générale s'est terminée par le verre de l'amitié et aussi le verre de la cohésion offert par le CDMJS 62 à tous les participants des deux départements réunis.

Quelques consignes à respecter pour la parution de votre article dans l'espace réservé à la Vie des Comités :

1 - Remplir le cadre pré-formaté avec votre texte

Pour connaître le volume du texte et le nombre de lignes :

- noircir le texte
- cliquer sur la rubrique « révision » sur le bandeau de word
- cliquer sur « statistiques » (Indiqué par ABC et 123)

Cadre à remplir avec votre texte :

Titre : **sur 1 ligne**

Texte : **1430 signes maximum** (hors titre)

Titre : Xxxx
Xxxx ...

2 - Transmettre votre texte par mail au secrétariat de la FFMJS qui fera suivre :

ffmjsnational@yahoo.fr

Joindre à votre mail **une photo de bonne qualité.**

Ci-dessous, exemple d'un article :

Assemblée Générale

C'est à Angres, ville du Pas-de-Calais, que s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité Régional. Le Président Roland LOOSES ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Membres de l'Instance Dirigeante nouvellement élus des deux Comités Départementaux.

Il présente les excuses des autorités régionales de leur absence pour des raisons diverses d'indisponibilité ainsi que celles de Michel BERNARD, Président du CDMJS 59, et de Jean-Pierre COISNE, Président du Comité Régional Olympique et Sportif, représenté par René VAN CEUNEBROEK.

Dans son rapport moral et d'activités, le Président Roland LOOSES, précise que notre Comité Régional a trouvé son rythme, que 2 actions ont été réalisées, la journée Olympique qui s'est déroulée le 23 juin au Touquet et la journée du sport adapté « Les Rosalies » qui a eu lieu le 30 septembre à Bray-Dunes et qui a célébré son vingtième anniversaire.

Alors que les effectifs de la FFMJS restent quasiment stables, notre Comité a vu son nombre d'adhérents passer de 601 fin 2011 à 653 fin 2012. C'est incontestablement une progression plus que méritoire, due surtout au Comité du Pas-de-Calais, mais c'est une progression qui demeure insuffisante, car compte tenu de notre poids démographique, notre Région devrait dépasser les 1000 licenciés.

Cette Assemblée Générale s'est terminée par le verre de l'amitié et aussi le verre de la cohésion offert par le CDMJS 62 à tous les participants.

Nos Joies

Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite

Michèle SCHAEILLER (Eure)
Secrétaire Générale de la FFMJS

Avec les félicitations de la FFMJS !

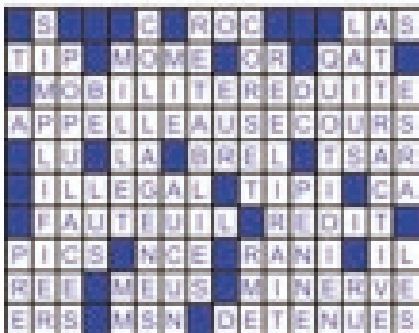
Nos Peines

Jean-Michel BONNOME (Var)
Trésorier du CDMJS 83

Avec les condoléances de la FFMJS.

Solutions des jeux de la page 10

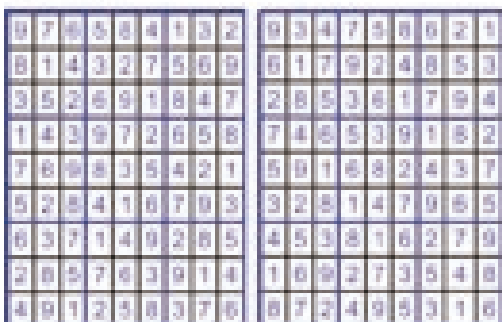
Mots fléchés



Mots croisés



Sudoku



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET DU MINISTRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

SIÈGE ADMINISTRATIF

10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95

ADRESSE POSTALE : FFMJS - 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Gérard DUROZOY, Président Comité 78
Courriel : gerard.durozoy@gmail.com - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président Délégué : Guy CHAMBRIER, Président Comité 36
Courriel : guy.chambrier@orange.fr - Tél. 02 54 35 43 43

Vice Présidente : Micheline SAFFRE, Présidente Comité 29
Courriel : msaffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Vice Président : Jacques BONNET, Président Comité 13
Courriel : jacques.bonnet42@wanadoo.fr - Tél. 06 09 85 30 93

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente Comité 27
Courriel : schaeiller.michele@orange.fr - Tél. 02 32 55 63 40

Secrétaire Général adjoint : Jacques SEGUIN, Secrétaire Comité 79
Courriel : jacques.seguin2@orange.fr - Tél. 05 49 17 15 10

Trésorier Général : Jean CHARPENTIER, Président Comité 86
Courriel : charpentier.j1@orange.fr - Tél. 06 33 92 28 76

Trésorier Général Adjoint : Albert CONTINI, Président Comité 25
Courriel : albert.contini@wanadoo.fr - Tél. 06 99 55 11 21

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Solange AMARENCO, Présidente Comité 04, Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10,
Pierre CHABAS, Président Comité 05, Jean-Claude CLADEL, Membre Bureau Comité 51,
Alain COCU, Membre Comité 45, Sylvie GRANGEON, Président Comité 37 et Comité
Centre, Hervé GUYOMARD, Président Comité 72, Jean MEUNIER, Président Comité 69,
Patricia MICHALAK, Présidente Comité 12, Louis OURS, Secrétaire Comité 74,
Mireille PICHEREAU, Présidente Comité 54 et Comité Lorraine,
Francis REDOU, Président Comité Bretagne

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports
Bureaux : 10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
ADRESSE POSTALE : FFMJS 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95 - Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de :

€



FÉDÉRATION FRANÇAISE
des **MÉDAILLÉS** de la
JEUNESSE et des **SPORTS**

Sous le haut patronage
de Monsieur le Président de la République
et du Ministre
en charge de la Jeunesse et des Sports



Médailles
Jeunesse et Sports